VLAN

Edition spéciale

28/08/2019 - Semaine : 35

2000449259/JC-B

laPetiteGazettedeSeraing

www.seraing.be

Août 2019

Rejoignez-nous sur www.seraing.be ou sur facebook.com/villedeseraing

Le mot du **Bourgmestre**

Mesdames, Messieurs,
Chères Sérésiennes,
chers Sérésiens,

L'Union Européenne a accordé, dans le cadre du programme Actions Innovatrices Urbaines, un subside s'élevant à 3.631.812 euros visant à financer des projets de lutte contre la pauvreté sur le territoire de la Ville de Seraing.

La construction de projets de type européen répond en effet à une logique particulière. Elle requiert l'utilisation d'un vocable et d'une méthodologie spécifiques.

À travers ces quelques lignes, je souhaiterais tenter de vous expliquer brièvement pourquoi il faut se réjouir que nous ayons été sélectionnés et comment cet argent sera dépensé.

Cette sélection souligne la cohérence du projet que nous mettons en œuvre à Seraing. En effet, ces subsides s'intègrent dans un cadre plus large, celui de la revitalisation et de la réaffectation de l'ancien site du HF6. Ce projet autour du HF6 prend place dans le cadre plus vaste du Master Plan.

Cela met en évidence la qualité des équipes en place à Seraing. Faut-il rappeler que nous sommes la seule Ville à avoir bénéficié d'un tel subside en Wallonie ? Cela n'est naturellement pas le fruit du hasard. Nous sommes entre de bonnes mains et je tiens à chaleureusement remercier celles et ceux qui, de près ou de loin, ont participé à la concrétisation de ce projet.

D'une façon plus terre à terre, cette manne financière permettra de mettre en œuvre des projets qui, sans elle, n'auraient pu voir le jour.

Pour ce qui regarde l'utilisation de cet argent, il permettra, entre autres, de financer la construction d'un bâtiment rue Ferrer devant accueillir les locaux de l'ASBL « Un toit pour la nuit ». Cela financera également la réhabilitation de la rotonde, bâtiment historique du site du HF6. Cet argent sera également utilisé pour engager du personnel chargé de l'entretien des espaces verts. Ce sont donc des projets concrets dont vous pourrez rapidement apprécier la mise en œuvre.

Pour terminer, et sans transition, une Ville ne se résume naturellement pas à des projets urbanistiques ou économiques. Je vous invite donc toutes et tous à nous rejoindre du 30 août au 1er septembre dans la cadre des fêtes de Wallonie sur l'esplanade de l'Avenir. Vous pourrez ainsi profiter de nombreux concerts et ce, à titre totalement gratuit.

Votre Bourgmestre,
Francis Bekaert

Se diriger vers les bons services de la Ville selon sa demande

La fonction de Bourgmestre au sein d'une collectivité locale est une fonction de premier ordre en matière de gestion communale. Néanmoins, Francis Bekaert, en place maintenant depuis plusieurs mois, rappelle que les services communaux sont à la disposition des citoyens et qu'ils sont habilités à gérer les dossiers qui leur sont soumis. Afin d'avoir rapidement des réponses à vos questions, n'hésitez donc pas à vous adresser directement aux services correspondant à vos demandes.

Ainsi, les personnes qui veulent des informations liées à/au(x)

- **l'enseignement,** peuvent contacter le **04/330.85.58 ;**
- **l'académie de musique,** peuvent contacter le **04/336.27.97 ;**
- **la petite enfance,** peuvent contacter le **04/330.85.23 ;**
- **l'accueil extra-scolaire,** peuvent contacter le **04/330.85.15 ;**
- **l'urbanisme et l'aménagement du territoire,** peuvent contacter le **04/330.87.56** pour des renseignements techniques et le **04/330.87.66** pour des renseignements administratifs ;
- **bureau technique,** peuvent contacter le **04/330.86.61 ;**
- **commerce,** peuvent contacter le **04/330.83.89 ;**
- **travaux,** peuvent contacter le **04/330.86.94 ;**
- **l'environnement,** peuvent contacter le **04/330.86.94 ;**
- **archives,** peuvent contacter le **04/330.11.53 ;**
- **logement,** peuvent contacter le **04/330.11.45 ;**
- **la prévention,** peuvent contacter le **04/330.11.42 ;**
- **relations interculturelles,** peuvent contacter le **04/330.86.35 ;**
- **la jeunesse,** peuvent contacter le **04/330.86.35 ;**
- **sport,** peuvent contacter le **04/330.83.37 ;**
- **la culture,** peuvent contacter le **04/330.85.26 ;**
- **bibliothèques,** peuvent contacter le **04/330.13.80 ;**
- **la population** et l'état civil, peuvent contacter le **04/330.83.11 ;**
- **CPAS,** peuvent contacter le **04/385.92.00 ;**
- **Vlan, la communication de la Ville, un article sur le site internet/Facebook,** peuvent contacter le service de communication au **04/330.83.09.**

Académie communale de musique *Amélie Dengis* de Seraing

Vous rêvez de faire de la musique, du théâtre, ou de chanter ?

Inscrivez-vous à l'Académie communale de musique de Seraing !

Les cours y sont gratuits pour les moins de 12 ans, les chômeurs complets indemnisés, les personnes bénéficiant du minimex et les enfants de ces diverses catégories.

Pour les autres (minerval par année scolaire, quel que soit le nombre de cours suivis) :

- 85€ pour les 12-18 ans et plus de 18 ans si toujours étudiant ;

- 198€ pour les adultes.

Arts de la parole (enfants à partir de 8 ans et adultes) : ateliers « théâtre », art dramatique, déclamation, diction et éloquence.

Musique (enfants à partir de 5 ans et adultes): accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, harpe, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle, solfège, chant classique, chorale (ANIMA) au répertoire varié, essentiellement pop rock, divers orchestres classiques et de variété.

Tous les cours sont donnés par période de 50 minutes, du lundi au vendredi, entre 15h30 et 20h30, le mercredi entre 13h00 et 20h30 et le samedi entre 9h00 et 14h00.

La rentrée se déroulera le 2 septembre prochain.

Inscriptions à partir du 28 août jusqu'au 30 septembre 2019, du lundi au vendredi, de 16h00 à 19h00.

Adresse : 9, rue Léon Deleval à 4100 Seraing.

Téléphone : 04 336 27 97
Mail : academiedemusique@seraing.be

Page facebook : «Académie de musique de Seraing»

La Ville invite les citoyens à participer au « Fill the Bottle » challenge

En parallèle à l'action menée il y a trois semaines par huit enfants du quartier des Biens-Communaux dans le cadre du « Fill the Bottle » (un challenge qui a pour objectif d'inciter la population à ramasser des mégots se trouvant en extérieur), les services communaux sérésiens de Prévention et de l'Environnement proposent aux personnes qui le souhaitent de prendre part au défi. Une fois leur acte citoyen terminé, les participants sont invités à prendre une photo de leur travail, à la publier sur les réseaux sociaux en taguant la Ville de Seraing tout en mentionnant le quartier qu'ils ont nettoyé.

Le 13 août dernier, la Ville de Seraing a annoncé que des enfants des Biens-Communaux ont participé au nouveau challenge à la mode des réseaux sociaux : le Fill the Bottle (ou « remplir une bouteille » en anglais). Ce défi lancé par une lycéenne française a pour objectif de déclarer la guerre aux mégots de cigarettes. Les participants se munissent d'une bouteille qu'ils doivent remplir de mégots qu'ils trouvent dans les rues, les parcs et même sur les plages. Un geste positif pour la planète quand on sait qu'un seul déchet de ce type peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et met 12 ans à se désagréger.

A l'image de nombreux internautes, plusieurs Sérésiens ont donc décidé de prendre part à ce challenge. Ainsi, huit enfants, âgés de 8 à 13 ans et issus du quartier des Biens-Communaux, accompagnés des éducateurs du service de Prévention de la Ville de Seraing, se sont mis en quête de mégots de cigarettes. Après avoir parcouru les places Wauters, Merlot ainsi que le parking situé au croisement des rues Lemmonier et Plainevaux, ils ont réussi à remplir deux bouteilles.

Afin de poursuivre cette action citoyenne, les services communaux sérésiens de Prévention et de l'Environnement ont eu envie d'inviter les citoyens, qui souhaiteraient apporter leur contribution à ce nettoyage un peu spécial, à prendre part au « Fill the Bottle » challenge. Les participants devront, une fois leur défi relevé, faire une photo de leur bouteille remplie de déchets et la publier sur leurs réseaux sociaux en indiquant le lieu de leur récolte et en taguant la Ville de Seraing. A noter qu'ils pourront également envoyer leur photo via le messenger de la « Ville de Seraing ». Dans les deux cas, le Facebook sérésien officiel s'occupera alors de saluer cet acte citoyen en le relayant sur sa page.

Échevinat de la Prévention
Alain Onkelinx
Logement, Prévention, Relations inter-culturelles, Jumelage, Tourisme, Nouvelles technologies

Échevinat des travaux, de l'environnement et des finances
Laura Crapanzano
Travaux, Environnement, Infrastructures, Finances, Marchés publics, Cultes, Archives

Célébrations des noces d'OR et de DIAMANT

Noces d'Or des époux
ASSIRE-COLLARD
Le 29 juin

Noces d'Or des époux
BREHL-DEROCHETTE
1er juin

Noces d'Or des époux
BRUTTO-MORGANTE
Le 27 avril

Noces d'Or des époux
COLMAN-NOIROUX
Le 25 mai

Noces d'Or des époux
CRESPIN-MEISE
Le 15 juin

Noces d'Or des époux
FILIPPETTO-VIGNERON
le 11 mai

Noces d'Or des époux
HALLEUX-WANSON
Le 15 juin

Noces d'Or des époux
LEDENT-MICHEL
Le 15 juin

Noces d'Or des époux
MAZZOLI-PENELLE
le 27 avril

Noces d'Or des époux
MEZZATESTA-GIRALDO MARTIN
Le 4 mai

Noces d'Or des époux
PUGNERE-JOSSAERT
Le 6 avril

Échevinat de l'État Civil
Patricia Stassen
Population, État civil, Sépultures, Infrastructures cimetières

Échevinat de la jeunesse et du bien-être animal
Julie Geldof
Jeunesse, Bien-être animal, Participation citoyenne, Égalité des chances, Égalité homme-femme

Députée wallonne
Sabine Roberty

Échevinat du développement territorial et commercial
Déborah GÉRADON
Urbanisme - Développement territorial
Bureau technique - Commerce
Entreprises • Mobilité

De nombreuses activités estivales pour les jeunes Sérésiens

Afin de permettre aux jeunes Sérésiens de s'épanouir et d'être actifs durant leurs vacances scolaires estivales, la Ville de Seraing leur a proposé de nombreuses activités auxquelles ils pouvaient prendre part. En plus des stages culturels, ils avaient également la possibilité, sous certaines conditions, de participer aux plaines de jeux mais également aux après-midis ludiques organisés par le service de Prévention.

Si les températures exceptionnelles de ces derniers mois ont permis l'accès gratuit à la piscine olympique de Seraing pour les personnes de minimum 60 ans, les jeunes Sérésiens ne sont toutefois pas oubliés tant la Ville a mis en place de nombreuses activités estivales pour eux. Le Collège communal, sous l'impulsion de l'Echevinat des Sports et de la Culture, rappelle que tous les enfants, âgés de 3 à 15 ans, ont eu la possibilité de participer aux stages culturels communaux organisés durant cet été (du 1er juillet au 26 juillet). Au programme : danse, chant, théâtre ainsi que découverte de la photographie, du cinéma, de la nature et même du Japon ! (voir l'article paru le 17 juin 2019).

Des activités gratuites en tout genre sont également proposées par le service de la Prévention. Chaque année, les éducateurs de quartiers proposent deux semaines d'amusement réparties sur les mois de juillet et d'août. Ils préviennent les enfants et leurs parents en distribuant notamment des flyers à la sortie des établissements scolaires ou en les rencontrant directement dans les rues sérésiennes. Ouvertes à tous et sans inscription requise au préalable, ces activités rencontrent annuellement un véritable succès et se déroulent durant dix après-midis. Cette année, la première semaine a eu lieu du 1er au 5 juillet au parc des Marais situé rue Peetermans. Les quatre éducateurs et les jeunes participants ont pu accueillir un fauconnier, réaliser des jeux sur la prévention des déchets avec des collaborateurs d'Intradel, des jeux sur le don de sang avec des personnes de la Croix-Rouge mais également participer à un spectacle de bulles de savon et pratiquer diverses activités sportives tout en partageant un goûter offert par le service de la Prévention. L'expérience s'est prolongée durant la première semaine du mois d'août, soit du 5 au 9 août, toujours au parc des Marêts,

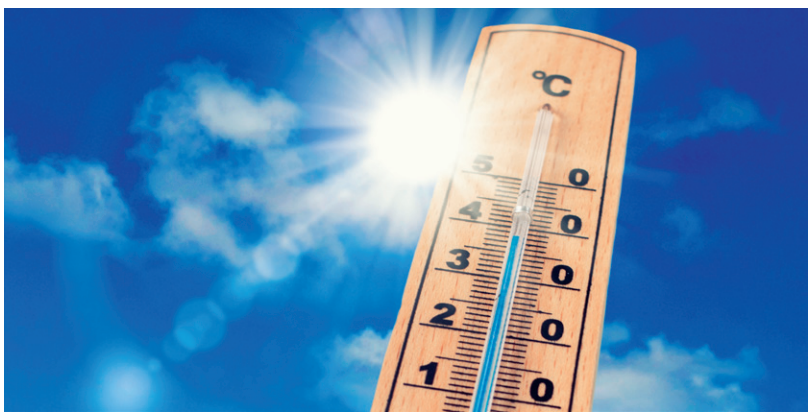

et a permis aux enfants et adolescents de pratiquer la boxe, la danse, d'accueillir une nouvelle fois Intradel, de faire des jeux populaires et de participer à des ateliers créatifs tout en dégustant un goûter gratuit et offert par les éducateurs.

En parallèle à ces nombreuses activités, l'ATL (Accueil Temps Libre) organise également des Plaines de Jeux accessibles, uniquement sur inscription, pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, pour la modique somme de 2,5 euros par jour et par enfant tout en permettant aux parents de bénéficier de la gratuité à partir du 3e enfant. Ce service de la Ville de Seraing, en collaboration avec l'Echevinat de l'Enseignement et de la Petite Enfance, a décidé de proposer cette année une nouveauté dans son programme estival en contactant le Cristal Hub Coworking, l'organisateur des ateliers CoderDojo. Ces sessions gratuites de programmation ont pour objectif de permettre, aux jeunes de 7 à 18 ans, d'apprendre à créer des sites web et à développer des applications et des jeux. C'est ainsi que les responsables de l'organisation des CoderDojo ont décidé de mettre leurs locaux du Cristal Hub et leur matériel (ordinateurs, supports de cours) à disposition des animateurs de l'ATL. Ces derniers ont d'ailleurs suivi le 26 juin dernier une formation donnée par la responsable CoderDojo de Wallonie pour être briefés sur le déroulement de ces ateliers. Les enfants inscrits aux Plaines de jeux ont donc pu y participer.

Échevinat
de l'Enseignement
Alain Decerf
Enseignement, Petite enfance,
Accueil extrascolaire,
Académie communale de musique
Amélie Dengis

Échevinat des sports
et de la culture
Philippe Grosjean
Sport, Infrastructures sportives,
Culture, Bibliothèques,
Grands événements

Échevinat
de la Prévention
Alain Onkelinx
Logement, Prévention, Relations
inter-culturelles, Jumelage, Tourisme,
Nouvelles technologies

La chenille processionnaire du chêne est en Wallonie : ses poils peuvent être dangereux pour la santé

Le service Environnement, sous l'impulsion de son Echevine, Laura Crapanzano, tient à mettre en garde la population face à une prolifération préoccupante de chenilles processionnaires du chêne en Wallonie. En plus d'engendrer des dégâts sur les arbres, ces insectes représentent une véritable menace pour la santé publique.

La chenille processionnaire du chêne ou simplement nommée la processionnaire du chêne est un type de chenille relativement répandue en Europe qui se développe à raison d'une génération par an. Au cours de leur évolution, elle peut libérer des centaines de milliers de poils très urticants qui peuvent se disperser par le biais du vent et être relativement dangereux pour la santé en cas de contact avec la peau d'un animal ou celle d'un homme. Leur pelage a déjà déclenché une alerte sanitaire aux Pays-Bas, entraînant ainsi la fermeture d'écoles et l'annulation d'événements sportifs. La situation s'avère également problématique en France mais également en Flandre. Si la Wallonie était, selon les experts, épargnée jusqu'ici, elle ne l'est plus depuis l'année dernière tant le climat wallon conviendrait parfaitement au développement de la processionnaire du chêne. Si aucune destruction n'a lieu dans les prochaines semaines, la situation s'aggravera l'année prochaine avec le risque de devenir hors de contrôle (ce travail de destruction incomberait aux zones de secours avec l'appui éventuel de la protection civile et ce, sous certaines conditions). Cette année, le territoire fait d'ailleurs face à une prolifération préoccupante. De nombreux nids ont déjà été observés à Rochefort, Tellin, Resteigne, Virton, Plombière, Dalhem et dans le Brabant wallon.

C'est la raison pour laquelle le Département Nature et Forêt, l'Observatoire wallon de la Santé des Forêts du SPW et la Ville de Seraing, sous l'impulsion de l'Echevinat de l'Environnement, tiennent à aviser la population de la présence de ces insectes et de la conscientiser quant à la dangerosité de ses poils et les symptômes qu'ils peuvent provoquer :

- En cas de contact avec la peau, une éruption douloureuse, accompagnée de sévères démangeaisons, peut apparaître dans les huit heures suivant le contact. Les poils urticants se dispersent facilement par la sueur, le frottement, ou encore par le biais des vêtements et même par le fait de se gratter.
- En cas de contact avec les yeux, une conjonctivite peut se déclarer après 1 à 4 heures. Le poil urticant peut donc développer des réactions inflammatoires sévères avec, dans de rares cas, une évolution vers la cécité.
- En cas de contact par inhalation, la personne atteinte éternue, développe des maux de gorge et a des difficultés à déglutir et à respirer.
- En cas de contact par ingestion, les muqueuses de la bouche et des intestins s'enflamment. Elles peuvent être accompagnées d'hypersalivation, de vomissements et de douleurs abdominales.

En cas de risque, il est important de se rendre chez son médecin traitant ou à l'hôpital le plus proche. Afin d'éviter le moindre de ces symptômes, il est nécessaire de prendre ses dispositions et d'être au courant du comportement à adopter pour éviter tout contact avec ces poils urticants. Il est donc recommandé aux citoyens de ne pas sécher le linge dehors de mai à septembre ; de laver soigneusement les légumes du jardin ; d'arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre et ce, afin que les poils soient entraînés dans le sol ; et de ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint tout en les munissant de vêtements à longues manches, de pantalons ou encore d'un couvre-chef et d'une paire de lunettes.

Échevinat des travaux,
de l'environnement
et des finances
Laura Crapanzano
Travaux, Environnement,
Infrastructures, Finances,
Marchés publics, Cultes, Archives

Les Fêtes de Wallonie reviennent le premier week-end de septembre

Les Fêtes de Wallonie reviendront à Seraing pour une 32e édition les 30 et 31 août et le 1er septembre. Pour cette nouvelle édition, les organisateurs de l'événement ont décidé de faire résonner les sons des années 80 avec notamment la venue d'Emile et Images.

Président du C.P.A.S
Eric Vanbrabant
C.P.A.S., Affaires sociales, Santé

3,6 millions d'euros de subsides européens pour un projet sérésien

La commission européenne a annoncé ce mardi qu'elle avait décidé d'octroyer un subside à hauteur de 3.631.812 euros (totalité du budget demandé, 80% de 4.539.765 euros) à la Ville de Seraing pour son projet UIA (Actions Innovantes Urbaines) « A place to be come ». Ce dernier, axé sur la lutte contre la pauvreté urbaine, est d'ailleurs le seul projet belge à avoir été sélectionné par l'Europe (20 élus sur 175 candidats ayant terminé un dossier de candidature).

L'UIA (Actions Innovantes Urbaines) est une initiative de l'union européenne qui a lancé un appel à projets, destinés à des villes de plus de 50.000 habitants, et qui a pour objectif de mettre en place des actions innovantes sensées répondre à des enjeux prédéfinis. Des raisons qui ont poussé la Ville de Seraing à soumettre, en janvier dernier, sa candidature dans l'axe « lutte contre la pauvreté urbaine ». Le projet, intitulé « A place to be come », est centré sur le quartier de gare de Seraing-centre (une zone délimitée qui se trouve autour de la gare de Seraing centre, soit aux alentours de la rue Ferrer).

Ce dernier a d'ailleurs été mis en place sur base du projet NPOWER (mené par l'Arebs, qui vise à soutenir des politiques de développement des quartiers en difficulté) qui a permis à la Ville de réaliser, au préalable, un diagnostic du quartier de Seraing-centre en mettant en avant aussi bien ses opportunités que ses difficultés. La pauvreté, le chômage, le manque de formation ou encore les actes inciviques sont les préoccupations qui ont le plus souvent été rencontrées. Un constat qui pourrait, à terme, entraîner le risque que certains quartiers, et donc certains habitants, ne se sentent parfois pas assez impliqués dans l'évolution constante de la Ville. C'est la raison pour laquelle le projet « A place to be come » a pour objectif principal de minimiser ce risque et d'inclure les personnes les plus « marginalisées » à la transformation de Seraing.

Le projet, pour lequel la Cité a donc reçu un subside, est surtout basé sur la thématique de l'inclusion sociale et de la participation citoyenne. Il prévoit concrètement :

- la réflexion sur la gestion des espaces verts et la mise en place de nudges (un concept de sciences du comportement qui propose des suggestions indirectes qui peuvent, sans forcer, influencer les motivations des gens et les inciter à modifier leur comportement) ;
- la reconstruction d'un tout nouveau bâtiment, à hauteur du numéro 200 de la rue Ferrer, de 400m2 (montant du budget : 927.750 euros) destiné à accueillir le nouvel abri de jour, de nouveaux espaces multifonctionnels qui pourraient être utilisés à des fins sociales ainsi qu'un garage prévu pour le projet de Médibus (un bus destiné à prodiguer des soins gratuits à des personnes défavorisées) ;
- la réhabilitation du site du HF6 (montant du budget 756.750 euros) en conservant une partie du bâtiment normalement destiné à recevoir Henallux (Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg) tout en y développant des activités complémentaires comme des formations professionnelles pour la population et ce, dans le but de garantir une certaine mixité dans les quartiers.

L'ensemble de ces actions seront portées par sept partenaires, à savoir la **Ville de Seraing** (avec 1.832.000 euros de l'Europe) ; l'Arebs (avec 688.090 euros) ; l**e CPAS de Seraing** (166.400 euros) ; l'**ULiège** (536.080 euros) ; **Natagora ; Letsgocity** et **Psykolab** (le spécialiste européen du Nudge), qui disposent de trois ans, soit jusqu'en 2022, pour concrétiser leur projet. Les subsides seront quant à eux disponibles à partir du 1er septembre prochain.

Échevinat du développement territorial et commercial
En tant que Présidente de l'Arebs
Déborah GÉRADON
Urbanisme - Développement territorial
Bureau technique - Commerce
Entreprises • Mobilité